

**Président** : Olivier DEREURE

**Vice-Présidente** : Delphine  
STAUMONT-SALLE (comité des  
Bourses)

**Membres du Conseil Scientifique**

Nathalie ANDRIEU  
François AUBIN  
Isabelle BOURGAULT  
Anne-Claire BURSZTEJN  
Frédéric CAUX  
Julie CHARLES  
Olivier CHOSIDOW  
Alain DUPUY  
Caroline GAUDY-MARQUESTE  
Sarah GUEGAN  
Smaïl HADJ-RABIA  
Denis JULLIEN  
Céleste LEBBE  
Cédric LENORMAND  
Annabel MARUANI  
Bruno MATARD  
Henri MONTAUDIE  
Anne PHAM-LEDARD  
Gaëlle QUEREUX  
Jacques ROUANNET  
Martine SCHOLLHAMMER  
Michel SIMON  
Manuelle VIGUIER

## CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE DERMATOLOGIE

### Appel à candidature

**OCTOBRE 2021**

Le Conseil scientifique (CS) de la Société Française de Dermatologie (SFD) est chargé de la politique de subvention pour la recherche et d'aide pour la formation à la recherche de la SFD.

Conformément au règlement intérieur de la SFD, le CS est, chaque année, renouvelé pour partie. Tous les membres arrivés à 3 ans de mandat sont ainsi sortants.

- Onze membres sont sortants pour 2021 auxquels peuvent se rajouter les membres souhaitant se retirer.
- Sept membres du Conseil Scientifique sortants peuvent à nouveau postuler (renouvellement possible une fois pour un nouveau et unique mandat supplémentaire de 3 ans).

Les membres du Conseil Scientifique sont nommés à partir des candidatures reçues, sur proposition du Président de la SFD, par le conseil d'Administration lors de sa première réunion qui suit immédiatement l'élection du Président de la SFD en décembre 2021. Le renouvellement du CS se fait en respectant le nombre total de membres titulaires du CS, qui ne doit pas excéder 25, et en respectant l'équilibre en termes de thématique, d'équipe et de répartition géographique de ses membres (un seul représentant par équipe).

Le nouveau conseil scientifique ainsi renouvelé débutera son activité pour le premier appel d'offres de mars 2022.

Si vous souhaitez faire partie du Conseil Scientifique de la SFD pour 2022 (ceci est aussi valable pour les membres sortants souhaitant se représenter), merci d'adresser votre dossier de candidature à l'intention du Président de la SFD par courrier : 10 Cité Malesherbes, 75009 Paris ou par mail : [secretariat@sfdermato.com](mailto:secretariat@sfdermato.com) au plus tard le 1er décembre 2021.

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Un curriculum vitae court
- Une lettre de motivation en précisant vos domaines d'expertise parmi les suivants :
  - o Recherche clinique
  - o Recherche fondamentale
  - o Epidémiologie
  - o Méthodologie/essais thérapeutiques